

CHARTRE UTILISATION PING PONG

1 - Il est interdit d'amener sa raquette personnelle.

le FSE fournit balles et raquettes aux élèves inscrits qui s'engagent à respecter la charte d'utilisation des tables de Ping-Pong.

2 - Inscription le vendredi entre 13h et 13h30, dans la salle de M PLOUGONVEN (salle 3), pour la semaine suivante.

3 - Une table sera attribuée aux 6èmes 5èmes, une autre aux 4èmes 3èmes. Pas plus de 4 joueurs par table.

4 - Les raquettes & balles seront délivrées en échange du carnet de correspondance à la Vie Scolaire ; chaque joueur est responsable de la raquette qu'on lui prête, il s'engage à la rembourser en cas de problème. (au prix d'achat de 2€50)

5 - Tous débordements ou incidents entraînera la suspension des activités sportives (du 12h30-13h30) pour le niveau de l'élève ou les élèves concernés.

6 - En cas d'intempéries, l'activité est annulée. Les élèves concernés seront prioritaires sur les réservations de la semaine suivante.